



Annexe 2 : Autorisation parentale

AUTORISATION PARENTALE

Je soussignéautorise mon enfant
à pratiquer le handball au sein du club le Poiré Bellevigny Vendée Handball pour la saison

Je donne mon accord, si je ne suis pas joignable, pour que le Club, par ses représentants, prenne toutes dispositions, lors des activités sportives, sur décision d'un médecin pour faire effectuer toute intervention d'urgence dans l'intérêt de mon enfant.

J'accepte les conséquences des mesures prises par le Club, dans le respect du règlement Intérieur et des Statuts de l'association.

Je dois m'assurer, avant de quitter mon enfant, que la séance d'entraînement ou la manifestation aura effectivement lieu. Je m'engage en outre à récupérer mon enfant à l'heure de fin d'entraînement ou du retour de manifestation pour ne pas contraindre le club à m'attendre.

En aucun cas, la responsabilité du club ne pourra être engagée si je ne respecte pas cette obligation.

Je participe, dans la mesure de mes possibilités, au transport de mes enfants et d'autres enfants dans mon véhicule sous mon entière responsabilité en accord avec les termes du Règlement Intérieur du Club. Si le nombre de véhicules est insuffisant pour partir en déplacement, le responsable du groupe pourra annuler le déplacement.

Nous vous recommandons de vous manifester auprès des éducateurs pour aider au transport des enfants.

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal précédée de la mention « LU ET APPROUVE »